

Province de Québec  
Municipalité de Sainte-Béatrix  
MRC de Matawinie

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix, tenue à huis clos en visioconférence en raison de la Covid-19, le 8 juin 2020, à compter de 19:00 heures, sous la présidence de monsieur Serge Perrault, maire.

**Sont présents :**

M. et Mmes : **Simon Mercier : conseiller # 1**  
**Andrée St-Jean : conseillère # 3**  
**Rodrigue Michaud : conseiller # 4**  
**Michel Rainville : conseiller # 5**  
**Suzie Payette : conseillère # 6**

**Absent :** **Charles Bergeron : conseiller # 2**

Le directeur général / secrétaire-trésorier Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée en présence de Mme Mélissa Charette, Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

- 1- **Ouverture de la séance**  
Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 5 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.
- 2- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Adoption et suivi du procès-verbal**
  - 3.1 Séance ordinaire du 11 mai 2020
  - 3.2 Séance extraordinaire du 14 mai 2020
- 4- **Administration**
  - 4.1 Approbation des comptes payables et payés
  - 4.2 Vente pour taxes 2018 - Autorisation de procéder à l'acquisition finale - 9513-61-2342
  - 4.3 Attribution du mandat de conception du nouveau site internet
  - 4.4 Séance régulière du 13 juillet 2020 – Modification de l'heure de la séance qui se tiendra à huis clos
  - 4.5 Adoption du règlement #631-2020 - Règlement décrétant un emprunt totalisant 527 000\$ pour l'équilibre budgétaire 2020 ainsi que pour des dépenses d'immobilisations, remboursable sur une période de 20 ans.
  - 4.6 Infirmière en milieu rural - Dépôt du bilan annuel et du suivi périodique (1er avril 2019 au 30 mars 2020)
  - 4.7 Agence des forêts privées de Lanaudière – Adhésion 2020-2021
  - 4.8 Puits des Pins – Mandat à la direction générale pour déposer une demande à la CPTAQ
  - 4.9 Mise en demeure de Compo Recycle – Mandat à la direction générale d'entreprendre les démarches avec notre firme d'avocats
  - 4.10 Demande à la CPTAQ – Mme Gariépy
  - 4.11 Jardin des Passionnées – Demande de terrain pour arbres fruitiers
- 5- **Travaux publics**
  - 5.1 Vacances estivales du service des travaux publics du 20 au 31 juillet 2020
  - 5.2 Octroi du contrat – Marquage de rues 2020
  - 5.3 Octroi du contrat – Abattage d'arbres

- 5.4 Association Lac Vallée - Nivelage du chemin – Déboursé à même leur fonds d'entretien des chemins d'été (environ 500\$)
- 5.5 Association Lac Vallée - Épandage d'abat poussière - Déboursé à même leur fonds d'entretien des chemins d'été (1276\$ + taxes)

6- **Sécurité publique**

- 6.1 Rapport annuel schéma de risque – Année 2019

7- **Urbanisme et environnement**

- 7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc et d'eaux usées – Mai 2020
- 7.2 Adoption du règlement #632-2020 – Règlement décrétant un emprunt de 500 000\$ pour la mise aux normes des installations septiques non-conformes et pour l'assainissement des eaux usées du secteur « Lac Vallée – Lac Lalonde » et remboursable par les citoyens concernés par ces installations, sur une période de 20 ans.
- 7.3 Dérogation mineure – Autorisation dalle de béton – 9714-85-9205
- 7.4 Dépôt du rapport de suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) – 2019
- 7.5 PG - Acquisition du module « Territoire-Mobilité »
- 7.6 APELC - Demande d'appui - Dossier myriophylle à épis
- 7.7 Dépôt - Plan de lutte contre le myriophylle à épis de la MRC de Matawinie

8- **Culture et loisirs**

- 8.1 Adoption du plan de réouverture de la bibliothèque
- 8.2 Festival des p'tits bonheurs – Soutien

9- **Période de questions**

10- **Levée de la séance**

132-06-20

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE**

3- **Adoption et suivi du procès-verbal**

3.1 **Séance ordinaire du 11 mai 2020**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2020;

133-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 mai 2020.

**ADOPTÉE**

3.2 **Séance extraordinaire du 14 mai 2020**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mai 2020;

134-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mai 2020.

**ADOPTÉE**

#### 4- Administration

##### 4.1 Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil.

**ATTENDU QUE** le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses du directeur général/secrétaire-trésorier par intérim;

**ATTENDU QUE** le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

135-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de mai 2020.

**QUE** le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

##### Liste des montants

Chèques émis durant le mois	10 170.60 \$
Prélèvements automatiques	51 001.61 \$
Salaires	51 726.00 \$
Chèques à émettre	110 135.96 \$
<b>TOTAL</b>	<b>223 034.17 \$</b>

**ADOPTÉE**

##### 4.2 Vente pour taxes 2018 - Autorisation de procéder à l'acquisition finale du terrain - 9513-61-2342

136-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'acquisition finale du terrain immatriculé 9513-61-2342 et d'autoriser le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim à signer les documents nécessaires.

**ADOPTÉE**

##### 4.3 Attribution du mandat de conception du nouveau site internet

137-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme Blanco de Joliette selon la soumission #522 du 22-05-2020 pour revitaliser son site Web au montant de 28 600\$ plus taxes applicables et d'autoriser le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim à signer l'offre de services.

**ADOPTÉE**

##### 4.4 Séance régulière du 13 juillet 2020 – Modification de l'heure de la séance qui se tiendra à huis clos

138-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de tenir la prochaine séance régulière à huis clos le 13 juillet à 19hres.

**ADOPTÉE**

- 4.5 Adoption du règlement #631-2020 - Règlement décrétant un emprunt totalisant 527 000\$ pour l'équilibre budgétaire 2020 ainsi que pour des dépenses d'immobilisations, remboursable sur une période de 20 ans

139-06-20



Cette résolution comporte des renseignements confidentiels qui seront divulgués ultérieurement.

**ADOPTÉE**

- 4.6 Infirmière en milieu rural - Dépôt du bilan annuel et du suivi périodique (1er avril 2019 au 30 mars 2020)

Dépôt

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim dépose le bilan annuel de l'année débutant le 1er avril 2019 et se terminant le 30 mars 2020 de l'Infirmière en milieu rural située à l'Hôtel de ville de Sainte-Béatrix.

- 4.7 Agence des forêts privées de Lanaudière – Adhésion 2020-2021

140-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière au montant de 100\$ pour la cotisation annuelle 2020-2021 et de nommer M. Rodrigue Michaud à titre de représentant aux assemblées des membres de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière.

**ADOPTÉE**

- 4.8 Puits des Pins – Mandat à la direction générale pour déposer une demande à une utilisation autre qu'agricole à la CPTAQ – Urgent

141-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la CPTAQ pour le bénéfice de la Municipalité de Sainte-Béatrix d'exclure de la zone agricole à une utilisation autre qu'agricole, une partie du lot 5 961 735 comprenant une dimension de 136 M X 102 M soit : ( 13 872 m<sup>2</sup> ), matricule 9518-11-3924 appartenant à Mme Danielle Gariépy pour servir d'aire de protection du puits et construire un bâtiment pour le nouveau puits des Pins dans une aire de protection de 100 mètres carrés, tel que recommandé par l'hydrogéologue et que cela ne contrevient pas à nos règlements municipaux et qu'il n'y a pas d'autres espaces de disponibles sur le territoire.

**ADOPTÉE**

- 4.9 Mise en demeure de Compo Recycle – Mandat à la direction générale d'entreprendre les démarches avec notre firme d'avocats

142-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Lavery de Billy pour donner suite à la mise en demeure reçue de Compo Recycle.

**ADOPTÉE**

4.10 Demande à la CPTAQ – Mme Danielle Gariépy

143-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la CPTAQ d'exclure de la zone agricole à une utilisation autre qu'agricole, une partie du lot 5 961 735 comprenant une superficie de 26.254ha moins la partie demandée par la municipalité (13872 m<sup>2</sup>) pour l'aire de protection du puits et du bâtiment sur le matricule 9518-11-3924 pour l'agrandissement du périmètre urbain afin de continuer le développement déjà entrepris par la propriétaire Mme Danielle Gariépy, parce que cela ne contrevient pas à nos règlements municipaux et qu'il n'y a pas d'autres espaces de disponibles sur le territoire.

**ADOPTÉE**4.11 Jardin des passionnés - demande de terrain pour arbres fruitiers

144-06-20

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la plantation d'arbres fruitiers le long du sentier passant devant le bâtiment de l'aqueduc du village.

**ADOPTÉE**5- Travaux publics5.1 Vacances estivales du service des travaux publics du 20 au 31 juillet 2020

145-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de fermer le service des travaux publics pour les vacances estivales du 20 au 31 juillet et d'assurer les services essentiels en cas d'urgence.

**ADOPTÉE**5.2 Octroi du contrat – Marquage de rues 2020**CONSIDÉRANT QUE**

nous avons sollicité 3 entreprises

Lignes MD	209\$ / km
Lignes-fit Inc	325\$ / km + frais mobilisation 1250\$
Lignco	Pas soumissionné

146-06-20

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de le donner au plus bas soumissionnaire (Lignes MD Inc.) le marquage des rues 2020 à 209\$ / km pour environ 35 kms, au montant de 7 315\$ plus taxes applicables.

**ADOPTÉE**5.3 Octroi du contrat – Abattage d'arbres

147-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder au seul soumissionnaire conforme, RB Arbo, l'abattage d'arbres au bout du terrain du « Pumptrack » prévu derrière la caserne au montant de 5400\$ plus taxes selon la soumission 20-022 ainsi que la soumission 20-018 au montant de 5400\$ plus taxes pour la rue Rivest et la soumission 20-020 au montant de 925\$ plus taxes pour les deux arbres du terrain de la Maison Thériault.

**ADOPTÉE**

Le conseiller Rodrigue Michaud se retire de son siège

5.4 Association Lac Vallée - Nivelage du chemin – Déboursé à même leur fonds d'entretien des chemins d'été (environ 500\$)

148-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire niveler le chemin du Lac Vallée et de prendre l'argent dans les fonds d'entretien des chemins d'été du Lac Vallée au montant de 500\$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

5.5 Association Lac Vallée - Épandage d'abat-poussière - Déboursé à même leur fonds d'entretien des chemins d'été (1276\$ + taxes)

149-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire épandre l'abat-poussière dans le chemin du Lac Vallée et de prendre l'argent dans le fonds d'entretien des chemins d'été au montant de 1276.00\$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

Le conseiller M. Rodrigue Michaud reprend son siège.

## 6- Sécurité publique et civile

6.1 Rapport annuel schéma de risque – 2019 (année 3)

150-06-20

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le plan de mise en œuvre pour les actions prévues au PMO 2017 - année 3, de présenter le tableau sur les indicateurs de performance et le programme sur l'installation personnelle et la vérification des avertisseurs de fumée.

**ADOPTÉE**

## 7- Urbanisme et mise en valeur du territoire

7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc et d'eaux usées – Mai 2020

Dépôt

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim dépose les certificats officiels des réseaux d'aqueduc et d'eaux usées.

7.2 Adoption du règlement #632-2020 – Règlement décrétant un emprunt de 500 000\$ pour la mise aux normes des installations septiques non-conformes et pour l'assainissement des eaux usées du secteur « Lac Vallée – Lac Lalonde » et remboursable par les citoyens concernés par ces installations, sur une période de 20 ans

151-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'emprunter un montant de 500 000\$ pour la mise aux normes de 19 fosses septiques désuètes depuis plusieurs années au Lac Vallée. Les travaux sont clé en main et comprennent la caractérisation, le choix de l'équipement, la construction, la surveillance, etc.

**ADOPTÉE**

### 7.3 Dérogation mineure – Autorisation dalle de béton – 9714-85-9205

#### RANG SAINT-PAUL EST

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires veulent construire une nouvelle habitation unifamiliale isolée sous peu ;

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires ont déposé une demande de permis de construction vers la mi-janvier 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** suite au dépôt du *Rapport de caractérisation du sol* daté du 6 février 2020, les propriétaires ont constaté que la présence du roc à moins de 400 mm sous le niveau du terrain naturel ainsi qu'un horizon de sable silteux, rendait difficile et plus onéreux le forage afin de construire une fondation continue, telle qu'exigée par l'article 3.3.1 du *Règlement de construction No 528-2012*;

**CONSIDÉRANT QU'**une *Étude structurale* datée du 17 mars 2020 de l'ingénieur Louis-Philippe Ricard a été déposée à la municipalité et que basé sur le sondage ponctuel du *Rapport de caractérisation du sol* (6 février 2020), on laisse croire qu'effectivement le roc est très près du niveau fini du plancher de la future résidence;

**CONSIDÉRANT QUE** cette condition permet à l'ingénieur de l'étude de justifier économiquement et structurellement, la construction d'une fondation de type radier en béton armé (dalle de béton) serait beaucoup plus appropriée qu'une fondation avec un empattement à une profondeur minimale de 1,2 mètre (3,9 pieds) à l'abri du gel;

**CONSIDÉRANT QUE** faire ce type de fondation n'a pas de conséquence négative sur les propriétés voisines ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil, lors de la séance extraordinaire du 14 mai 2020, ont convenu d'amendé le *Règlement de construction No 528-2012* afin de permettre que « Tout type de fondation autre que les fondations continues avec empattement approprié doit être approuvé par un professionnel membre d'un ordre compétent en bâtiment »;

**CONSIDÉRANT QUE** pour les propriétaires, le délai causé par l'attente de l'entrée en vigueur de l'amendement du *Règlement de construction No 528-2012*, leur cause un préjudice sérieux;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Comité consultatif d'urbanisme considèrent que cette situation dérogatoire sera en quelque sorte régularisée lors de l'entrée en vigueur du projet de règlement No 633-2020 amendant le *Règlement de construction No 528 2012* ;

152-06-20

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la recommandation du CCU qui est d'accepter la dérogation mineure pour une fondation sur un radier de béton armé (dalle de béton) de l'habitation unifamiliale isolée projeté sur le lot 5 962 538, du rang Saint-Paul.

#### ADOPTÉE

### 7.4 Dépôt du rapport de suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Matawinie – 2019

Dépôt

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim dépose le rapport de mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)-2019. Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim dépose le rapport annuel des installations septiques.

7.5 PG - Acquisition du module « Territoire-Mobilité »

153-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'acquisition du logiciel module (territoire-mobilité) au montant de 2 185\$ plus taxes pour les frais uniques et d'un autre montant de 815\$ plus taxes pour les frais annuels récurrents.

**ADOPTÉE**7.6 APELC - Demande d'appui - Dossier myriophylle à épis

154-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande de l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Cloutier pour les aider à poursuivre leurs actions de prévention en collaboration avec la CARA et la MRC de Matawinie.

**ADOPTÉE**7.7 Dépôt - Plan de lutte contre le myriophylle à épis de la MRC de Matawinie

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim dépose la résolution de la MRC de Matawinie pour le plan de lutte de la Myriophylle à épis.

8- Culture et loisirs8.1 Adoption du plan de réouverture de la bibliothèque

155-06-20

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir la bibliothèque selon le plan de réouverture proposé par le responsable de la bibliothèque, en mettant en application les recommandations gouvernementales pour les réouvertures des bibliothèques au Québec.

**ADOPTÉE**8.2 Festival des p'tits bonheurs – Soutien

156-06-20

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder 300\$ au Festival des p'tits bonheurs en soutien à l'événement.

**ADOPTÉE**9- Période de questions

Le maire répond aux questions reçues des citoyens par courriel.

Une question a été acheminée pour demander d'installer de la signalisation pour annoncer des traverses et des passages de chevaux du Lac Vallée Ouest jusqu'à l'ancien club de golf environ.

M. le maire répond que comme c'est une route qui appartient au MTQ (pour la portion qui part du Lac Vallée jusqu'au coin de la 337), la demande doit donc être acheminée au MTQ par le citoyen et si la réponse est favorable, nous pourrons prendre position ensuite pour l'autre portion de la route qui appartient à la municipalité (entre la 337 et l'ancien club de golf). M. le maire précise que c'est une démarche qui pourrait être longue.

Il n'y a pas d'autres questions.



10- **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé.

157-06-20

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 19h38.

**ADOPTÉE**

Je, Serge Perrault, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

---

Serge Perrault  
Maire

---

Gérard Cossette  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
par intérim